



TÉMOIGNAGE : Noé, Licence d'arts plastiques

publié le 23/03/2026

Quelle poursuite d'études dans le supérieur peut-on faire après avoir suivi l'enseignement de spécialité Arts plastiques au lycée ?

Descriptif :

Quelle poursuite d'études dans le supérieur peut-on faire après avoir suivi l'enseignement de spécialité Arts plastiques au lycée ?

Noé a obtenu son baccalauréat en 2025 au lycée Ernest Pérochon de Parthenay, avec les spécialités Arts plastiques et HGGSP (histoire, géo, géopolitique et sciences politiques).

Dans cette vidéo, il nous explique le contenu des cours à l'université, en première année de licence arts plastiques. Le fonctionnement des cours, la continuité et les différences avec le lycée.



Témoignage Noé beaux-arts de rennes (Vidéo PeerTube)

Noé a obtenu son baccalauréat en 2025 au lycée Ernest Pérochon de Parthenay, avec les spécialités Arts plastiques et HGGSP (histoire, géo, géopolitique et sciences politiques). Dans cette vidéo, i...



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.